



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

<p><u>CD91</u> Jérôme BERENGER Marceau LE DREF Julien MAINDON (comptable) en visioconférence.</p>	<p><u>SNEP-FSU 91</u> Axel BONY Bastien TESSIER Marjorie BOUNHOL</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

CRÉDITS PEDAGOGIQUES EPS :

SNEP-FSU 91 :

Nous demandons à nouveau que les crédits pédagogiques, notamment la dotation de 12euros par élèves attribuée à l'EPS dans les documents préparatoires au budget adressés aux chefs d'établissements soit à nouveau visible. Le matériel EPS coûte cher et les collègues doivent sans cesse se justifier pour leurs achats.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Règlementairement il est difficile de faire apparaître cette notion sur la dotation. Néanmoins nous pouvons rajouter cette demande dans la note d'accompagnement adressée aux gestionnaires.

SNEP-FSU 91 :

Cette notion était déjà présente sur les documents d'accompagnement et cela ne nous semble pas suffisant.

L'ACCÈS AUX PISCINES ET « TRANSPORT PISCINE » :

SNEP-FSU 91 :

Le SNEP-FSU 91 salue une nouvelle fois le soutien accordé par le CD91 à la pratique de la natation en collège et renouvelle encore sa demande pour avoir accès aux documents détaillant la répartition des frais de transport vers les bassins nautiques et l'enveloppe globale. Ainsi que les modalités d'attribution du budget plus en détail. Pour cette année 2021 à combien s'est élevé le budget du transport piscine ? Quelle est l'enveloppe votée en 2022 pour le transport piscine ?

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Le conseil départemental du 91 s'aligne sur les programmes Education Nationale. Ainsi, chaque collège qui souhaite bénéficier de cette aide pour ses élèves 6^{ème} et qui en fait la demande peut avoir un remboursement des frais de transport. Cette dotation est calculée de la manière suivante : 1h de piscine par semaine sur 10 semaines, donc 10h de transport piscine financé par classe de 6^{ème}.

La participation du Département se fonde sur le principe d'un plafond différencié selon le nombre de classes de 6^{ème} et d'une prise en charge des frais de transport engagés et justifiés. La dotation de 1,76€ élève pour les frais de transport intégrée à la dotation principale de fonctionnement de chaque collège est déduite des frais de transport. Le plafond est le suivant :

3049€ pour les collèges ayant 4 classes de 6^{ème} ou moins.
6098€ pour les collèges de 5 à 8 classes de 6^{ème}.
7622€ pour les collèges de plus de 8 classes de 6^{ème}.

49 EPLE ont demandé une aide pour un montant de 130 908,79€ pour l'année scolaire 2020-2021. Si l'enveloppe dépasse les 131 000€ il faudra réaliser une DBM pour reprendre des crédits sur un autre service. Pour le document de répartition des frais par collège, nous allons essayer de vous envoyer les documents.

SNEP-FSU 91 :

Sur vos rapports budgets, il y avait marqué qu'en 2020, 188 000€ avaient été dédiés au transport piscine. De plus l'an dernier, vous nous aviez annoncé une enveloppe de 200 000€ et une consommation au moment de notre dernière audience à hauteur de 143 000€ pourquoi une telle diminution financière ? Cela va à l'encontre du développement de l'objectif « savoir nager ». Si les demandes dépassent les 131 000€ allez-vous réaliser un effort financier ? Si oui,

comment ? Qu'avez-vous fait du budget non utilisé pendant la période de confinement ou encore lorsque les collègues ne pouvaient pas mélanger les publics et donc se rendre à la piscine ?

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Pas de réponse sur le budget et l'enveloppe globale. LA COVID a coûté 5 millions d'euros de fourniture, la non consommation du budget concernant le « transport piscine » ainsi que d'autres crédits ont pu être réattribués dans cette enveloppe par exemple. Nous ne sommes pas encore dans le cas de figure où l'enveloppe est consommée entièrement.

SNEP-FSU 91 :

De 2019 à nos jours, de nombreux élèves de 6^e, n'ont pas pu accéder aux bassins nautiques, des mesures exceptionnelles sont-elles envisagées pour que tous les élèves de collège finissent leur scolarité en possédant le savoir nager ?

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Pour le moment, nous n'envisageons pas d'augmenter le soutien accordé au transport piscine. Nous ne pouvons malheureusement pas avoir de recul sur le nombre d'élèves non nageurs de notre département car les enseignants d'EPS de l'Essonne ne remplissent pas tous le Pack EPS.

SNEP-FSU 91 :

Les chef-fes d'établissement peuvent avoir accès à ses données et vous les fournir sans l'utilisation obligatoire du pack EPS. Les élèves reçoivent des diplômes du « savoir nager » qui sont signés par les chef-fes. De plus, la mention du savoir nager est inscrite dans le LSU qui lui est un outil national contrairement au pack EPS.

LES INSTALLATIONS SPORTIVES DES 8 NOUVEAUX COLLÈGES :

SNEP-FSU 91 :

Nous sommes également inquiets concernant la politique menée en Essonne. En effet, lors de notre dernière rencontre en janvier 2021, nous avons appris qu'aucunes installations sportives étaient prévues pour les 8 nouveaux collèges qui vont être construits (Massy, Viry-Chatillon, Corbeil-Essonnes, Wissous, Fleury Mérogis, Gif-Sur Yvette, Vigneux-Sur-Seine, Tigery). Et pourtant, il nous semble indispensable pour accueillir les 4000 à 6000 élèves en plus d'ici 2030, de posséder des équipements sportifs de qualité et non de les accueillir dans des équipements déjà saturés, vieillissants et parfois inadaptés.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Si nous faisons un point sur les nouvelles constructions pour la plupart d'entre elles nous avons réfléchi sur l'implantation à côté de structures existantes. Nous ne pouvons pas fournir de nouveaux équipements sportifs car cela est trop onéreux.

MASSY (Utilisation du gymnase et du terrain de football à proximité).

VIRY-CHATILLON (Rénovation urbaine : gymnase rasé mais construction d'un gymnase tout neuf plus grand avec équipement sportif)

WISSOUS (construction à proximité des infrastructures sportives déjà existantes).

FLEURY MÉROGIS (construction à proximité des infrastructures sportives déjà existantes).

GIF-SUR-YVETTE (conception en face de la future piscine plateau de SACLAY pôle universitaire, équipements à proximité)

CORBEIL ESSONNES (Vers la construction d'un nouvel équipement sportif).

VIGNEUX SUR SEINE ET TIGERY encore en étude sur l'implantation.

Actuellement, cela coûte moins cher de raser un équipement vétuste et de partir sur de bonnes bases que de le rénover. Les collectivités n'ont plus les moyens financiers d'entretenir les gymnases.

Petite précision concernant la location des infrastructures ; que la structure soit privée ou public, le financement pour la location de la part du CD91 reste le même, il ne peut donc pas y avoir une concurrence directe entre les différents établissements.

SNEP-FSU 91 :

Nous entendons ces choix, mais nous vous listons les retours des collègues sur la saturation des créneaux et ne nous pouvons nous accommoder de votre réponse qui reste un choix politique. Pour mener à bien, une EPS ainsi

qu'un Sport scolaire de qualité, la question des besoins scolaires en termes d'équipements sportifs est primordiale. Tout comme dans une autre discipline, une classe ou un groupe a besoin d'une salle de cours pour travailler, le gymnase correspond à la salle de classe pour les élèves, sans équipements pas d'EPS possible. La région IDF est malheureusement la plus sinistrée en termes d'équipements sportifs. Le nombre d'installations par rapport à la population est largement insuffisant et leur état est dégradé pour beaucoup d'entre elles.

Nous demandons également à nouveau l'autorisation pour participer aux futures commissions d'études de constructions de ces collèges afin d'évoquer la situation de l'enseignement de l'EPS à prévoir. Le SNEP insiste, une installation sportive n'est pas forcément liée à un gymnase neuf « type C », de nombreuses autres solutions pour l'EPS à coût moins élevés sont disponibles dans les ouvrages sur les salles spécialisés remis l'an dernier.

Nous n'avons à ce jour jamais reçu autant de retours de nos collègues concernant leurs conditions d'enseignement dégradées, notamment sur la non disponibilité des installations (souvent prises également pour des événements qui n'ont rien à voir avec le domaine sportif) et sur la vétusté des équipements sportifs.

CAS PAR CAS

CRENEAUX SATURÉS :

BONDOUFLE (Charles Peguy) : Les effectifs augmentent et pas assez de créneaux.

CORBEIL-ESSONNES Louise Michel : Manque de créneaux

CORBEIL-ESSONNES Chantemerle : Non, manque de créneaux, loin. Trop souvent pris par les Associations, paniers de BB du milieu ont été retirés dans la grande salle sans même avoir été consultés.

EVRY – Montesquieu : Partage, manque de créneaux.

LA FERTE ALAIS - Albert Camus (avec Guigneville et les primaires) saturation des créneaux.

MENNECY - Parc de Villeroy : Distance des installations, nombre de créneaux insuffisants.

RIS-ORANGIS : Non, saturés, aucun stade ou installations extérieures, réquisition de la salle par la mairie pour conseils municipaux, marché de poisson, événements mairie. Beaucoup d'associations réquisitionnent aussi sur une journée entière.

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (Eluard et Jean Macé et Jules Ferry) : Créneaux saturés

Non souvent dehors en hiver car lycée prioritaire.

Paul Eluard (TRIMESTRE 1 : 34h créneaux sur le 1^{er} trimestre sur 91h d'EPS pour ELUARD gymnase dispo que 37% / TRIMESTRE 2 : Gymnase + piscine à 2 classes dispo à 50%.

Piste 400m en même temps que tout le monde, donc pas possibilité de faire donc course sur l'herbe. Engrais mis plus accès sur le gazon.

Exemple : un mercredi matin biathlon, tracteur qui passe avec de l'engrais alors que les élèves pratiquent.

Gymnase Copernic (côté de St Hubert) peu disponible.

Gymnase Poulidor peu disponible, récupération il y a 2 semaines car rénovation. Rénovation Juin dernier mais COVID retard (problème de matériaux). Les créneaux du 1^{er} trimestre dans ont tous sauté.

VIGNEUX SUR SEINE – Eluard : NON de gros problèmes de coordination pour le partage des créneaux.

VIRY CHATILLON - Olivier de Serres : Non, obligé de partager le gymnase l'hiver par manque de créneaux

CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Souvent, seuls les gymnases sont dimensionnés pour accueillir des grands effectifs, il faut partager un peu ces équipements pour pouvoir accueillir ces événements.

PROBLÈME D'ENTRETIEN GYMNASSE ou VÉTUSTÉ :



LA FERTE ALAIS - Albert Camus (avec Guigneville et les primaires) : Vétustes, extérieur peu entretenu, fuite du toit, saturation des créneaux. Ian et ½ essaie de bricoler la toiture mais encore des fuites dans la salle de gym (Carnot).

RIS-ORANGIS : Dojo gym (Jean-Luc Rougier) mal isolé et fuite toiture + vestiaires insuffisants. Pas assez de créneaux et d'installations.

ATHIS-MONS (Delalande) : Des difficultés : 2 salles séparées par un rideau (dojo) donc le niveau sonore est très désagréable.

Une salle de gym/tennis de table/badminton où nos tapis sont ouverts aux associations donc dégradés, des infiltrations d'eau qui apportent du moisi sur les tables de TT, de l'eau sur les terrains de badminton qui rendent les conditions glissantes donc dangereuses...

Un plateau extérieur ouvert au public donc souvent vandalisé (débris de verre = danger), intrusion de personnes extérieur donc DANGEREUX. Le chauffage est très bruyant et peu efficace : Nous faisons cours avec nos vestes sinon on a très froid...

Cité de l'air en extérieur à 10-15min à pied du collège = problème pendant Vigipirate ! Nombre insuffisant car un terrain de football synthétique est en travaux. Lignes qui s'effacent donc doivent être retracées en relais vitesse.

MONTGERON –Pompidou : Fuites dans le gymnase Pompidou sur la toiture, travaux reportés peut être en juin mais beaucoup de report pour les travaux donc pas sûrs. Bricolage, mise de bâches sur le toit, effondrement d'une petite partie du toit au dojo du COSEC heureusement pas d'élèves. Fuites dans le gymnase du Nouzet.

DRAVEIL Delacroix : Un gymnase en mauvaise insonorisation

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Demande d'envoi d'un mail récapitulatif pour transmettre aux collectivités territoriales.

PROBLEME ACCÈS GYMNASSE :

MONTLHERY : Soucis avec la communauté de commune et les changements. Début d'année cours d'EPS sur PARKING.

Manque matériel. Dossier déjà abordé plusieurs fois au téléphone avec vous en ce début d'année.

PROBLÈME INSTALLATIONS NAUTIQUES :

BRUNOY (Camus) : Pas assez de bassin complet en natation. Piscine en travaux, se déplacent sur un autre bassin. Voudraient avoir des informations sur l'aide du CD pour le transport piscine. Y-a-t-il un budget max fixé par EPLE ? Est-ce que la prise en charge du transport piscine est financé à 100% par le CD 91. Arriéré de plusieurs années à payer (vote CONTRE CA budget)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Ne sont pas au courant de cette somme à payer. Est-ce sur les locations des installations ou le transport ?

Le transport

Nous n'avons pas d'informations à donner car nous ne sommes pas au courant de ces problématiques.

SAINT MICHEL Boileau : Financement calcul à l'année, NEDROMA trop cher, il manque 9000€, ne peuvent pas finir l'année. 7 classes de 6^e en semestre sept à fin janvier ou février à juin.

Tps de marche : 30 mins Aller / 30 mins Retour. Pas de possibilité de mutualiser vos classes.

Que 4 lignes d'eau.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Nous sommes au courant de leur problématique, nous échangeons avec eux, mais nous ne pouvons pas dépasser notre cadre budgétaire dans un soucis d'équité avec les autres collèges.